



45, rue Kléber
92300 LEVALLOIS-PERRET

Groupeement Hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Groupeement Hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Siège social : 125 rue d'Avron 75020 Paris

SIREN : 445 043 326

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association Groupeement Hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Groupeement Hospitalier Diaconesses Croix Saint-Simon relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application des règlements ANC n°2022-06 et ANC n°2023-03 exposées au paragraphe « Changement de méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'assemblée générale.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

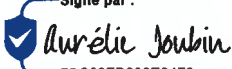
En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois- Perret, le 05 juin 2026

Signé par :

FBC83ED892E2473...

Aurélie JOUBIN

Associée



DIRECTION FINANCIÈRE

COMPTES ANNUELS

AU 31 DÉCEMBRE 2025

Présenté à l'AGO du 24 juin 2026

SOMMAIRE

A – COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2025 3

 BILAN ACTIF / PASSIF 3

 COMPTE DE RÉSULTAT 5

 SOMMAIRE DES ANNEXES 7

A – COMPTES AU 31 DÉCEMBRE 2025

BILAN ACTIF / PASSIF

ACTIF	Exercice 2025			Exercice 2024
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
Frais d'établissement (I)	239 423 €	239 423 €	- €	- €
Immobilisations incorporelles :	20 087 491 €	11 573 066 €	8 514 425 €	9 015 589 €
Frais de développement	15 038 300 €	6 895 627 €	8 142 673 €	8 625 057 €
Donations temporaires d'usufruit	- €	- €	- €	- €
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	5 049 191 €	4 677 439 €	371 752 €	390 533 €
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	- €	- €	- €	- €
Immobilisations corporelles :	138 779 782 €	85 785 110 €	52 994 672 €	53 914 104 €
Terrains	- €	- €	- €	- €
Constructions	67 538 835 €	28 107 197 €	39 431 638 €	41 975 056 €
<i>dont Travaux TC1</i>	<i>45 226 646 €</i>	<i>20 960 460 €</i>	<i>24 266 185 €</i>	<i>25 904 252 €</i>
<i>dont Travaux TC2</i>	<i>15 392 532 €</i>	<i>5 555 435 €</i>	<i>9 837 097 €</i>	<i>10 456 158 €</i>
<i>dont Travaux TC3</i>	<i>6 604 657 €</i>	<i>1 402 319 €</i>	<i>5 202 338 €</i>	<i>5 478 130 €</i>
<i>dont Autres constructions</i>	<i>315 000 €</i>	<i>188 983 €</i>	<i>126 017 €</i>	<i>136 516 €</i>
Installations techniques, matériel et outillage industriels	68 779 315 €	57 677 913 €	11 101 402 €	11 098 276 €
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	2 461 632 €	- €	2 461 632 €	840 772 €
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	- €	- €	- €	- €
Immobilisations financières :	2 748 616 €	- €	2 748 616 €	3 382 818 €
Participations	63 670 €	- €	63 670 €	63 670 €
Créances rattachées à des participations	- €	- €	- €	- €
Autres titres immobilisés	- €	- €	- €	- €
Prêts	- €	- €	- €	- €
Autres immobilisations financières	2 684 947 €	- €	2 684 947 €	3 319 149 €
Total de l'actif immobilisé (II)	161 855 312 €	97 597 599 €	64 257 714 €	66 312 511 €
Stocks et en-cours	1 876 097 €	- €	1 876 097 €	263 373 €
Créances :	32 364 837 €	752 269 €	31 612 568 €	20 908 586 €
Créances clients, usagers et comptes rattachés	26 619 004 €	717 000 €	25 902 004 €	14 614 033 €
Créances reçues par legs ou donations	- €	- €	- €	- €
Autres créances	4 867 234 €	35 269 €	4 831 964 €	5 382 821 €
Charges constatées d'avance	878 600 €	- €	878 600 €	911 731 €
Valeurs mobilières de placement	- €	- €	- €	- €
Instruments financiers à terme et jetons détenus	- €	- €	- €	- €
Disponibilités	331 557 €	- €	331 557 €	2 684 134 €
Total de l'actif circulant (III)	34 572 492 €	752 269 €	33 820 223 €	23 856 092 €
Frais d'émission des emprunts (IV)	- €	- €	- €	- €
Primes de remboursement des emprunts (V)	- €	- €	- €	- €
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VI)	- €	- €	- €	- €
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI)	196 667 228 €	98 589 291 €	98 077 937 €	90 168 604 €

PASSIF	Exercice 2025	Exercice 2024
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	8 400 000 €	8 400 000 €
Fonds propres complémentaires	6 354 720 €	6 354 720 €
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires	- €	- €
Fonds complémentaires	- €	- €
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	3 660 955 €	3 660 955 €
Réserves pour projet de l'entité	- €	- €
Autres réserves	- €	- €
Report à nouveau	- 26 136 678 €	- 23 875 744 €
Excédent ou déficit de l'exercice	153 568 €	- 2 260 933 €
Situation nette (sous total)	- 7 567 435 €	- 7 721 003 €
Fonds propres consommables	- €	
Subventions d'investissement	20 040 730 €	20 675 058 €
Provisions réglementées	- €	
TOTAL (I) - FONDS PROPRES	12 473 295 €	12 954 055 €
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	- €	- €
Fonds dédiés	7 467 553 €	6 172 337 €
dont Fonds dédiés sur subventions	3 268 802 €	2 274 179 €
dont Fonds dédiés sur contributions financières	4 198 751 €	3 898 159 €
TOTAL (II) - FONDS REPORTES ET DEDIES	7 467 553 €	6 172 337 €
PROVISIONS		
Provisions pour risques	3 883 173 €	1 345 768 €
Provisions pour charges	- €	- €
TOTAL (III) - PROVISIONS	3 883 173 €	1 345 768 €
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés	- €	- €
Emprunts et dettes auprès des établissements de	35 195 012 €	38 366 246 €
Emprunts et dettes financières diverses	637 500 €	701 250 €
Instruments financiers à terme	- €	- €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 622 765 €	9 125 387 €
Dettes des legs ou donations	- €	- €
Dettes fiscales et sociales	17 195 528 €	16 303 599 €
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	- €	- €
Autres dettes		
Comptes de liaison entités liées	1 392 680 €	3 064 434 €
Autres dettes	2 967 356 €	1 892 452 €
Produits constatés d'avance	243 075 €	243 075 €
TOTAL (IV) - DETTES	74 253 916 €	69 696 443 €
Ecart conv. et différences d'évaluation passif (V)	- €	- €
TOTAL GENERAL PASSIF (I + II + III + IV + V)	98 077 937 €	90 168 604 €

COMPTE DE RÉSULTAT

COMPTE DE RÉSULTAT en €	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	- €	
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	- €	
dont vente de dons en nature		
Ventes de prestations de service	12 935 951 €	13 594 779 €
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	164 862 277 €	152 520 070 €
dont Reprises sur subventions d'investissements	1 407 750 €	1 337 123 €
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	- €	
Ressources liées à la générosité du public	- €	
Dons manuels		85 684 €
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	888 762 €	737 086 €
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions	812 072 €	648 523 €
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	- €	
Utilisations des fonds dédiés	1 344 067 €	924 549 €
Autres produits	6 528 540 €	6 556 137 €
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	187 371 669 €	175 066 829 €
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises	35 757 731 €	31 473 453 €
Variation de stock march.	- 1 612 725 €	- 50 768 €
Autres achats et charges externes	27 888 587 €	26 229 042 €
Aides financières	- €	
Impôts, taxes et versements assimilés	187 532 €	173 616 €
Salaires	72 282 501 €	69 607 794 €
Cotisations sociales	38 645 314 €	37 733 946 €
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux amortissements	6 066 160 €	6 218 399 €
Dotations aux dépréciations des créances	717 000 €	728 810 €
Dotations aux provisions	2 620 667 €	1 059 945 €
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	- €	
Reports en fonds dédiés	2 639 283 €	2 028 274 €
Autres charges	547 832 €	458 577 €
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	185 739 881 €	175 661 088 €
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	1 631 788 €	- 594 259 €

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)

COMPTE DE RÉSULTAT en €	Exercice 2025	Exercice 2024
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	- €	- €
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	- €	
Autres intérêts et produits assimilés	1 532 €	1 495 €
Reprises sur dépréciations et provisions	- €	
Différences positives de change	- €	
Produits des immobilisations financières cédées	- €	
Produits nets sur cessions v.m.p. et instruments de trésor	- €	
Total PRODUITS FINANCIERS (III)	1 532 €	1 495 €
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	- €	
Intérêts et charges assimilées	1 479 752 €	1 532 325 €
Différences négatives de change	- €	
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	- €	
Charges nettes sur cessions v.m.p. et instruments de trésor	- €	
Total CHARGES FINANCIÈRES (IV)	1 479 752 €	1 532 325 €
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	- 1 478 220 €	- 1 530 830 €
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I - II + III - IV)	153 568 €	- 2 125 089 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	- €	- €
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)	- €	135 844 €
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	- €	- 135 844 €
Participation des salariés aux résultats (VII)	- €	- €
Impôts sur les bénéfices (VIII)	- €	- €
Total des produits (I + III + V)	187 373 201 €	175 068 324 €
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	187 219 633 €	177 329 257 €
EXCÉDENT OU DÉFICIT	153 568 €	- 2 260 933 €
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL	- €	- €
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL	- €	- €

SOMMAIRE DES ANNEXES

au 31 décembre 2025



Annexe au bilan, avant répartition, clos le 31 décembre 2025, dont le total est de 98 077 937 € et au compte de résultat présenté sous forme de liste dont le total des produits est de 187 373 201 €, lesquels dégagent un résultat excédentaire de + 153 568 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 28 mai 2026 par le Conseil d'administration.

Les tableaux numérotés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Note n° 1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES AU 31 DÉCEMBRE 2025	11
Note n° 2 – TABLEAU DES IMMOBILISATIONS	15
Note n° 3 – TABLEAU DES AMORTISSEMENTS	17
Note n° 4 – ETAT DES CREANCES	18
Note n° 5 – ETAT DES STOCKS	18
Note n° 6 – ETAT DES DEPRECIATIONS	19
Note n° 7 – ETAT DES DETTES	20
Note n° 8 – TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES	21
Note n° 9 – TABLEAU DES PROVISIONS	22
Note n° 10 – TABLEAU DES FONDS DEDIES	23
Note n° 11 – TABLEAU DES EMPRUNTS	23
Note n° 12 – TABLEAU D'ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF	24
Note n° 13 – TABLEAU DE FLUX ENTRE ENTITÉS LIÉES	25
Note n° 14 – INFORMATIONS RELATIVES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS	26
Note n° 15 – OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN	26

Description de l'objet social

Le Groupe Hospitalier a été créé en 2003 avec pour objet social de :

- Gérer, sans but lucratif, les hôpitaux des Diaconesses et de la Croix Saint-Simon, ainsi que tout établissement de santé, afin d'apporter les soins, l'aide morale, spirituelle et matérielle à ceux qui connaissent des difficultés liées à la maladie, à l'âge, l'isolement, aux charges de famille ou à l'insuffisance de ressources, dans un esprit œcuménique,
- De participer à la recherche médicale et scientifique, à l'enseignement et à la formation professionnelle continue des professionnels de santé.

C'est un ESPIC - Établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif - qui participe au service public en matière de santé. Il s'agit d'une association Loi 1901, à but non lucratif, dirigée par un Directeur Général lui-même nommé par un Conseil d'administration indépendant. L'établissement ne pratique aucun dépassement d'honoraires. Il est financé par la Sécurité Sociale et les dons de particuliers et d'entreprises via le fonds de dotation « HOSPIDON » créé fin 2016. Tous ses bénéfices sont réinvestis dans les projets de l'établissement : renforcement des équipes de soins, achats de nouveaux équipements de pointe, restructuration et modernisation des locaux.

L'Assemblée générale du GH se compose des deux membres fondateurs, la Fondation Les Diaconesses de Reuilly et la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon, représentée chacune par 18 membres. Le Conseil d'administration est constitué de 12 membres répartis à part égale entre les deux Fondations.

Description de la nature et du périmètre des activités

Le GH est un établissement résolument implanté dans l'Est parisien, alliant proximité, accès aux soins (service des urgences, consultations en secteur 1) et excellence : centre de référence national pour le traitement des infections ostéoarticulaires (CRIOA), service de procréation médicalement assisté labellisé ISO 9001, centre de référence de la maladie de Fabry, spécialisation sur des activités de niche comme l'endométrieose ou la chirurgie réparatrice. Cela se traduit dans les bons résultats du GH dans les classements grand public (Le Point, Le Figaro pour la Maternité), ou spécialisés (Agence de biomédecine).

Les spécialités médicales mises en œuvre au GH sont les suivantes :

- Médecine : médecine interne, rhumatologie, gériatrie, infectiologie, oncologie, soins palliatifs, urgences,
- Chirurgie orthopédique, digestive, gynécologie, sénologie, urologie proctologie et gastro-entérologie,
- Obstétrique : maternité de type 1, centre de fertilité,
- Soins critiques : réanimation, soins continus, anesthésie,
- Plateau technique : blocs opératoires, pharmacie à usage intérieur (GCS PUI), imagerie conventionnelle et interventionnelle, laboratoire (GCS LCSH), plateaux de consultations et explorations fonctionnelles dont le Centre de Santé Bauchat-Nation (CSBN).

Le GH dispose de 286 lits d'hospitalisation conventionnelle et 73 places d'hôpital de jour.

En 2025, l'activité ambulatoire représente 63,3% des séjours (61,2% en 2024), tandis que l'hospitalisation conventionnelle représente 36,7%.

Au cours de cet exercice, le GH emploie 1 213,5 équivalents temps plein (ETP) travaillés dont 230 ETP médicaux et 984 ETP non médicaux.

Description des moyens mis en œuvre

Le GH dispose d'un outil de travail d'une superficie totale de plus de 30.000 m², composé d'un bâtiment neuf de 13.000 m² et de 2 bâtiments entièrement rénovés. L'ensemble des services de chirurgie et de médecine aiguë ont été regroupés sur le site Avron en 2017. Sur le site Reuilly, la maternité, la PMA et l'Unité de Soins Palliatifs ont été regroupés au sein d'un même bâtiment fin 2020.

Le budget global de cette opération s'est élevé à environ 80 M€, dont 70% d'aides publiques dans le cadre du « Plan Hôpital 2007 ».

L'établissement est propriétaire de la majorité des matériels médico-techniques et informatiques. Au cas par cas, il peut recourir à du crédit-bail lorsque ce choix est pertinent.

Il dispose d'un bail à construction avec la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon pour le site d'Avron et d'un bail de location et sous-location avec la Fondation des Diaconesses de Reuilly pour le site de Reuilly.

Le plateau technique se compose de 18 salles de blocs opératoires sur Avron fonctionnant de 8h00 à 18h00, 5 jours sur 7, et d'1 salle sur Reuilly fonctionnant de 8h00 à 13h00. Le bloc d'Avron est équipé d'un robot d'assistance à la chirurgie viscérale Da Vinci® et depuis décembre 2025 de deux robots d'assistance à la pose de prothèse de genou Velys® (le premier ayant été installé en juillet 2024). Les explorations fonctionnelles sont réalisées dans 3 salles dédiées, proches des consultations externes. Les soins critiques assurent la prise en charge complète des patients.

En imagerie, le GH dispose de 5 salles de radiologie, 1 centre d'imagerie du sein, 1 scanner et des vacations d'IRM sur chaque site (Reuilly / Avron) dans le cadre du « GIE IRM Paris Est », dont 40 % des parts sont détenues par le GH.

Les analyses biologiques sont réalisées par le GCS LCSH (Groupement de Coopération Sanitaire ; Laboratoire des Centres de Santé et Hôpitaux d'Île-de-France), au sein duquel le GH détient depuis le 03 juillet 2025, 49,76% des parts (vs 55,76% précédemment).

Les analyses d'anatomo-pathologie et de biologie moléculaire sont intégralement sous-traitées.

La Pharmacie à Usage Intérieur (PUI) faisait l'objet d'un Groupement de Coopération Sanitaire avec la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon. Ce GCS a été dissout au 31 décembre 2024. Depuis le 1^{er} janvier 2025, le GH assure donc seul son approvisionnement et la gestion de sa PUI.

Faits marquants de l'exercice

L'année 2025 concrétise la reprise d'activité tirée par une croissance des séjours d'hospitalisation de 7,5% par rapport à 2024. Cette croissance a été quasi intégralement portée par l'hospitalisation ambulatoire tant chirurgicale que médicale.

Afin de poursuivre la bonne maîtrise de ses dépenses, l'établissement a maintenu la fermeture d'une unité de chirurgie mutualisée de 28 lits, afin de maximiser les taux d'occupation respectifs des autres unités. Les liens avec les centrales d'achats ont également été renforcés en signant de nouvelles conventions.

Les pressions, toujours existantes, pour retenir et attirer des professionnels qualifiés conduisent à poursuivre les mesures salariales initiées depuis 2021, en particulier sur les métiers en pénurie. En 2025, aucune mesure n'a fait l'objet d'un financement par les pouvoirs publics.

En synthèse, les principaux résultats financiers de l'exercice sont les suivants :

- L'exercice 2025 se solde par un résultat net de +154 K€ en amélioration de 2 415 K€ par rapport à l'exercice 2024, intégrant des aides de l'ARS à hauteur de 2,5 M€. Le coefficient prudentiel, n'a

pas été dégelé par les pouvoirs publics générant ainsi un manque à gagner de 0,8M€. Ce résultat respecte le Budget qui avait été présenté et validé par l'ARS.

- La capacité d'autofinancement s'établit à 9 840 K€ en 2025 contre 5 550 K€ en 2024, en amélioration de 4 289 K€.
- Le niveau des investissements s'élève à 4,6 M€, contre 2,9 M€ en 2024 et 2023, marquant le début d'un retour à un niveau normal des investissements.
- Le montant de la trésorerie disponible en fin d'exercice est de 332 K€, ceci sans aucun recours à l'affacturage, alors qu'à fin 2024 la consommation de l'affacturage était de 9 M€, laissant un excédent de trésorerie facialement disponible de 2 684 k€. Ainsi l'amélioration de la trésorerie hors concours court terme est de 6,6 M€.

Continuité d'exploitation en 2026

Compte tenu de l'importance du déficit cumulé des dernières années, le GH se doit dans les prochaines années de maintenir *a minima* l'équilibre financier atteint en 2025 et même générer des excédents afin de recapitaliser le haut de bilan. Le redressement se poursuit donc et s'inscrit dans la continuité des actions menées jusqu'à présent, à savoir :

- Une croissance d'activité, dans la prolongation des trois dernières années et avec comme nouveaux projets :
 - L'ouverture du nouveau plateau d'hôpital de jour de médecine (juin 2026),
 - L'ouverture d'une 19^{ème} salle de bloc opératoire sur Avron (mars 2026),
 - L'acquisition d'un deuxième scanner (février 2026),
 - La modernisation de deux salles de radiologie conventionnelle (mars et mai 2026),
 - L'ouverture d'un deuxième centre de santé (janvier 2026),
 - Le retour aux effectifs médicaux pleins afin d'atteindre le plein potentiel d'activité,
 - La réduction de la durée moyenne de séjour,
 - La maximisation des taux d'occupation,
 - Une croissance raisonnée de l'activité internationale.
- La prolongation du plan d'efficience, passant par le renforcement de mesures déjà engagées :
 - La parfaite maîtrise des dépenses de personnel,
 - La poursuite de la réduction du recours à l'intérim,
 - Une juste prescription des dépenses médicales (notamment les transports sanitaires),
 - Un plan d'efficience sur les dépenses de fonctionnement (hôtelières, générales et médicales) afin de juguler l'inflation.
- La gestion des investissements, au regard de la trésorerie et la priorisation des projets productifs.

Note n° 1 - RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES AU 31 DÉCEMBRE 2025

1. Principes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2. Règles et méthodes comptables

▪ Éléments empêchant la comparabilité des exercices

La présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice ont fait l'objet de changements décrits ci-après. Ceux-ci n'ont toutefois pas d'incidence sur la présentation globale des comptes.

La dissolution du GCS PUI a engendré les conséquences suivantes :

- Une écriture de rachat du stock du GCS PUI revenant au GH. Cette écriture vient ainsi facialement gonfler les achats du GH ;
- Une variation de stock importante en fin d'année, en miroir de cette entrée en stock liée au rachat du stock du GCS ;

En net, le compte de résultat rend bien compte des consommations de produits pharmaceutiques.

▪ Méthodes comptables

Il a été fait application des dispositions particulières résultant :

- Du règlement de l'ANC N°2022-06, modifiant le règlement ANC N° 2014-03, relatif au plan comptable général ;
- Du règlement ANC n°2023-03, modifiant les règlements ANC n°2018-06 et N° 2022-04, relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif

Changement de méthodes comptables :

- L'application des règlements ANC n°2022-06 et n°2023-03 à compter du 1^{er} janvier 2025, relatifs à la modernisation des états financiers modifient la présentation du résultat exceptionnel, suppriment les transferts de charges et imposent une nouvelle structuration des états financiers.
 - Conformément aux modalités de première application, les changements sont appliqués de manière prospective, sans retraitements des comparatifs. Les principaux reclassements ont été effectués dans le bilan et le compte de résultat afin d'assurer la conformité aux nouvelles exigences réglementaires ;
 - L'application des nouveaux règlements n'a pas d'incidence sur la présentation globale des comptes ;
 - La principale information nécessaire à la compréhension des changements de présentation induits par cette première application sur les états financiers du Groupe Hospitalier concerne l'exercice 2024, pour lequel les charges et produits exceptionnels, précédemment

présentés sur plusieurs lignes, ont été regroupés sur les lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles », sans réexamen de leur qualification au regard de la nouvelle définition issue du règlement ANC n°2022-06.

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence aux règles et méthodes décrites ci-dessous :

▪ Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

- | | |
|--|---------------------|
| • Immobilisations incorporelles | de 3 à 30 ans |
| • Travaux TC1, TC2 et TC3 | de 10, 15 et 30 ans |
| • Installations générales, agencements, aménagements | de 2 à 30 ans |
| • Matériel médical | de 3 à 15 ans |
| • Matériel informatique | de 3 à 10 ans |
| • Autres (mobilier ...) | de 3 à 15 ans |

▪ Stocks

Les stocks de pharmacie et de matériel médical, hôtellerie et fournitures de bureau ont été évalués à leur prix d'achat moyen pondéré.

▪ Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

▪ Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

▪ Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

▪ Provisions

La note 9 décrit l'état de ces provisions.

A noter que la provision pour congés payés a été actualisée. Cette provision est la conséquence des arrêts de la Cour de Cassation du 13 septembre 2023, qui ont jugé que les dispositions du Code du Travail étaient contraires au droit de l'Union Européenne, auxquels le Conseil d'Etat a rendu un avis dans ses séances des 7 et 11 mars 2024, et sur lequel la loi a été amendée tel que paru au Journal Officiel le 23 avril 2024 (Loi n° 2024-364 du 22 avril 2024).

En particulier, le nouvel article L. 3141-19-1 prévu au Code du Travail prévoit que les congés acquis avant et/ou pendant un arrêt de travail et qui n'ont pas pu être pris au cours de la période annuelle de congés sont reportés pour pouvoir être pris à l'issue de la période de suspension du contrat de travail.

La période considérée pour calculer la provision est de 3 ans.

Le montant provisionné est de 337 K€. Cette provision spécifique sera amenée à disparaître en 2028, car sera intégrée progressivement dans la provision congés payés.

- Fonds dédiés

La note 10 décrit l'état de ces fonds.

- Contributions volontaires en nature

Le GH n'a pas bénéficié de contribution volontaire en nature lors de l'exercice 2025.

- Provisions pour indemnités de départ à la retraite (PIDR)

Le montant du passif social (indemnités théoriques de départ en retraite à verser) au 31/12/2025 est de 2 721 115 € versus 2 924 303 € en 2024 (- 203 K€). Il tient compte du nombre de départs en retraite prévus dans les années à venir ainsi que de divers paramètres économiques (exemple : augmentation annuelle des salaires, taux d'actualisation, etc...), sociaux (exemple : taux de charges sociales patronales, taux de rotation par catégorie de personnel, etc...) et techniques. Ces différents paramètres de calcul sont détaillés en annexe.

Cette provision n'est pas inscrite dans les comptes.

3. Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement post-clôture n'est à signaler.

4. Evolution de périmètre

Il n'y a pas d'évolution de périmètre à noter en 2025.

5. Divers

- Honoraires CAC (art. 833-14-4 règlement ANC n° 2014-03)

Les honoraires du Commissaire aux Comptes afférents à la certification des comptes s'élèvent à 61 800 € HT sur l'exercice. Le GH a sollicité les commissaires aux comptes sur d'autres prestations pour un montant total de 1 800 € TTC.

Honoraires des commissaires aux comptes		
En € TTC	Commissaire aux comptes 1 : FORVIS MAZARS	Commissaire aux comptes 2 : N/A
Honoraires afférents à la certification des comptes	61 800 €	N/A
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	1 800 €	N/A
Total	63 600 €	N/A

- Rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, et avantages en nature alloués (art. 431-13 règlement ANC n° 2014-03)

Les membres du Bureau de l'Association sont bénévoles et ne perçoivent donc pas de rémunération.

- Engagements hors bilan

Convention de cession de créances – La Banque Postale

En 2025, le GH a continué à utiliser le dispositif d'affacturage contractualisé avec La Banque Postale. Le plafond autorisé est de 11M€.

Les règlements mensuels de l'Assurance Maladie sont perçus par la Banque Postale en contrepartie de la mise à disposition du GH d'un concours court terme dont le plafond est fixé à 11 M€. Au 31/12/2025, le GH ne mobilisait aucun fond sur cette ligne.

Le tableau ci-dessous détaille les contrats détenus par le GH en **crédit-bail** au 31/12/2025 :

ORGANISME	LIBELLE	Montant TTC	Date de début	Date de fin	Montant des redevances restant à payer en début d'exercice	Loyers 2025	Montant des redevances restant à payer à la clôture de l'exercice
SOGLEASE	2 Armoires sécurisées BECTON	57 533 €	20/10/2018	20/09/2025	6 094 €	6 287 €	- 193 €
SOGLEASE	Automate dispensation ROWAVMAX	150 173 €	15/02/2019	15/01/2026	22 924 €	21 449 €	1 475 €
SOGLEASE	Echographe premium aplo i800 Canon	105 347 €	15/03/2019	15/02/2025	3 173 €	2 898 €	275 €
SOGLEASE/CSNB	2 vidéos gastroscopes/2 vidéos coloscopes	82 558 €	15/08/2020	15/07/2025	9 596 €	9 632 €	- 36 €
SOGLEASE/CSNB	Echographe aplo A450U Upgrade aplo 500	84 679 €	15/08/2020	15/07/2025	9 843 €	9 879 €	- 36 €
SOGLEASE/CSNB	Echographe Voluson S10+1 Upgrade VE8	82 104 €	15/08/2020	15/07/2025	9 543 €	9 579 €	- 36 €
COOPAMAT	Table radiologie Discovery RF180	282 000 €	06/01/2022	06/12/2028	159 174 €	40 833 €	118 342 €
SOGLEASE	Vidéos gastroscopes et coloscope	98 628 €	05/06/2022	05/05/2027	47 634 €	19 726 €	27 909 €
SOGLEASE	Echo endoscope radial	54 876 €	05/06/2022	05/05/2027	26 487 €	10 975 €	15 512 €
SOGLEASE	Vidéo écho endoscope	55 560 €	05/06/2022	05/05/2027	26 818 €	11 112 €	15 706 €
SOGLEASE	Système DA VINCI XI SINGLE	1 500 000 €	20/07/2022	20/06/2029	950 689 €	219 710 €	730 979 €
ARKEA	Robot chirurgical VELYS®	678 040 €	28/08/2024	28/06/2031	622 487 €	111 106 €	511 381 €
TOTAL CREDIT BAIL		6 636 816 €			1 894 463 €	473 185 €	1 421 277 €

ORGANISME	LIBELLE	Montant TTC	Redevances payées		Redevances restant à payer			Prix d'achat résiduel
			De l'exercice	Cumulées	A moins d'un an	De un à cinq ans	A plus de cinq ans	
SOGLEASE	2 Armoires sécurisées BECTON	57 533 €	6 287 €	57 727 €	- €	- €	- €	- €
SOGLEASE	Automate dispensation ROWAVMAX	150 173 €	21 449 €	148 698 €	- €	- €	- €	1 502 €
SOGLEASE	Echographe premium aplo i800 Canon	105 347 €	2 898 €	105 072 €	- €	- €	- €	1 053 €
SOGLEASE/CSNB	2 vidéos gastroscopes/2 vidéos coloscopes	82 558 €	9 632 €	82 594 €	- €	- €	- €	- €
SOGLEASE/CSNB	Echographe aplo A450U Upgrade aplo 500	84 679 €	9 879 €	84 715 €	- €	- €	- €	- €
SOGLEASE/CSNB	Echographe Voluson S10+1 Upgrade VE8	82 104 €	9 579 €	82 140 €	- €	- €	- €	- €
COOPAMAT	Table radiologie Discovery RF180	282 000 €	40 833 €	163 658 €	40 833 €	81 665 €	- €	2 820 €
SOGLEASE	Vidéos gastroscopes et coloscope	98 628 €	19 726 €	70 719 €	19 726 €	- €	- €	986 €
SOGLEASE	Echo endoscope radial	54 876 €	10 975 €	39 364 €	10 975 €	- €	- €	549 €
SOGLEASE	Vidéo écho endoscope	55 560 €	11 112 €	39 854 €	11 112 €	- €	- €	556 €
SOGLEASE	Système DA VINCI XI SINGLE	1 500 000 €	219 710 €	769 021 €	219 710 €	659 130 €	- €	15 000 €
ARKEA	Robot chirurgical VELYS®	678 040 €	111 106 €	166 659 €	111 106 €	444 425 €	166 659 €	6 780 €
TOTAL CREDIT BAIL		6 636 816 €	473 185 €	2 198 360 €	413 462 €	1 185 220 €	166 659 €	33 128 €

Note n° 2 – TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Situations et mouvements (b)	Montant brut à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant brut à la clôture de l'exercice (c)
Rubriques (a)				
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
Frais de développement	14 964 326 €	73 974 €	- €	15 038 300 €
Autres immobilisations incorporelles	5 131 977 €	- €	82 787 €	5 049 191 €
Avances et acomptes, en-cours	- €	- €	- €	- €
TOTAL (I)	20 096 303 €	73 974 €	82 787 €	20 087 491 €
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
Terrains	- €	- €	- €	- €
Constructions TC1	45 226 646 €	- €	- €	45 226 646 €
Constructions TC2	15 392 532 €	- €	- €	15 392 532 €
Constructions TC3	6 604 657 €	- €	- €	6 604 657 €
Autres Constructions	315 000 €	- €	- €	315 000 €
Constructions, Installations générales	20 787 949 €	1 093 996 €	- €	21 881 945 €
Installations techniques, matériel & outillage	34 206 585 €	1 349 271 €	- €	35 555 856 €
Installations générales, aménagements divers	1 847 280 €	- €	- €	1 847 280 €
Matériel de transport	36 405 €	- €	- €	36 405 €
Matériel de bureau et informatique	7 739 390 €	298 031 €	- €	8 037 421 €
Mobilier	1 367 613 €	52 098 €	- €	1 419 710 €
Autres	- €	- €	- €	- €
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	- €	- €	- €	- €
TOTAL (II)	133 524 057 €	2 793 396 €	- €	136 317 453 €
<u>IMMOBILISATIONS EN COURS</u>				
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	840 772 €	1 620 860 €	- €	2 461 632 €
TOTAL (III)	840 772 €	1 620 860 €	- €	2 461 632 €
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</u>				
Autres participations	63 670 €	- €	- €	63 670 €
Autres titres immobilisés (réfaction sur dotation)	- €	- €	- €	- €
Prêts et autres immobilisations financières	3 319 149 €	- €	634 202 €	2 684 947 €
TOTAL (IV)	3 382 818 €	- €	634 202 €	2 748 616 €
TOTAL (I+II+III+IV)	157 843 952 €	4 488 231 €	716 989 €	161 615 193 €

Augmentations de l'exercice	Ventilation des Augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Frais de développement	- €	- €	73 974 €	- €	- €
Autres immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €	- €
Constructions, Installations générales	- €	- €	1 093 996 €	- €	- €
Installations techniques, matériel & outillage	- €	- €	1 349 271 €	- €	- €
Installations générales, aménagements divers	- €	- €	- €	- €	- €
Matériel de bureau et informatique	- €	- €	298 031 €	- €	- €
Mobilier	- €	- €	52 098 €	- €	- €
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	- €	- €	1 620 860 €	- €	- €
TOTAL	- €	- €	4 488 231 €	- €	- €

Diminutions de l'exercice	Ventilation des Diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises hors service
Prêts et autres immobilisations financières	- €	634 202 €	- €	- €	- €
Autres immobilisations incorporelles	- €	82 787 €	- €	- €	- €
TOTAL	- €	716 989 €	- €	- €	- €

Coûts d'emprunt incorporés dans le coût des immobilisations incorporelles et corporelles	
Rubriques (a) (b)	Montant incorporé au cours de l'exercice
Immobilisations incorporelles	- €
Immobilisations corporelles	- €

Note n° 3 – TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

Situations et mouvements (b)	Durée d'utilisation ou taux d'amortissement Indiquer, le cas échéant, la fourchette retenue	Mode d'amortissement	Amortissements cumulés à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions	Sorties	Amortissements cumulés à la clôture de l'exercice (c)
Rubriques (a)							
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais de développement	de 3 à 30 ans	Linéaire	6 339 269 €	556 358 €			6 895 627 €
Autres immobilisations incorporelles	de 3 à 5 ans	Linéaire	4 741 445 €	175 417 €			4 677 439 €
Avances et acomptes, en-cours		Linéaire	- €	- €			- €
TOTAL (I)	- €	- €	11 080 714 €	731 775 €	- €	- €	11 573 065 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains		Linéaire	- €	- €			- €
Constructions TC1	de 10,15 et 30 ans	Linéaire	19 322 394 €	1 638 066 €			20 960 460 €
Constructions TC2	de 10,15 et 30 ans	Linéaire	4 936 374 €	619 060 €			5 555 435 €
Constructions TC3	de 10,15 et 30 ans	Linéaire	1 126 527 €	275 792 €			1 402 319 €
Autres Constructions	30 ans	Linéaire	178 484 €	10 499 €			188 983 €
Constructions, Installations générales	de 5 à 10 ans	Linéaire	15 308 918 €	1 079 895 €			16 388 813 €
Installations techniques, matériel & outillage	de 3 à 10 ans	Linéaire	29 480 279 €	1 287 850 €			30 768 129 €
Installations générales, aménagements divers	de 3 à 10 ans	Linéaire	1 616 775 €	66 268 €			1 683 043 €
Matériel de transport	de 3 à 5 ans	Linéaire	36 405 €	- €			36 405 €
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 10 ans	Linéaire	7 110 935 €	338 148 €			7 449 083 €
Mobilier	de 3 à 10 ans	Linéaire	1 333 633 €	18 806 €			1 352 438 €
Autres		Linéaire	- €	- €			- €
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes		Linéaire	- €	- €			- €
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		Linéaire	- €	- €			- €
TOTAL (II)	- €	- €	80 450 725 €	5 334 384 €	- €	- €	85 785 110 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Autres participations		Linéaire	- €	- €			- €
Autres titres immobilisés (réfaction sur dotation)		Linéaire	- €	- €			- €
Prêts et autres immobilisations financières		Linéaire	- €	- €			- €
TOTAL (III)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL (I+II+III)	- €	- €	91 531 439 €	6 066 160 €	- €	- €	97 358 175 €

Note n° 4 – ETAT DES CREANCES

CRÉANCES		MONTANT BRUT	DEGRÉ DE LIQUIDITÉ DE L'ACTIF	
			à un an au plus	à plus d'un an
De l'actif immobilisé	Prêts (1)	- €	- €	- €
	Autres immobilisations financières	2 748 616 €	636 472 €	2 112 144 €
De l'actif circulant	Clients, usagers et comptes rattachés	25 902 004 €	25 902 004 €	- €
	<i>dont Clients douteux et litigieux</i>	752 269 €	752 269 €	- €
	<i>dont Autres créances mutuelles et tiers payants</i>	2 494 631 €	2 494 631 €	- €
	<i>dont Assurance Maladie</i>	22 655 104 €	22 655 104 €	- €
	Créances reçues par legs ou donations	- €	- €	- €
	Autres créances	4 867 234 €	4 867 234 €	- €
	Charges constatées d'avance	878 600 €	878 600 €	- €
	TOTAL	60 298 457 €	58 186 313 €	2 112 144 €
(1) Montant :				
- Prêts accordés en cours d'exercice		- €	- €	- €
- Remboursements obtenus en cours d'exercice		- €	- €	- €

Note n° 5 – ETAT DES STOCKS

Stocks et en-cours		
Postes (a)	Exercice N	Exercice N-1
Matières premières et autres approvisionnements	- €	- €
Encours de production	- €	- €
Produits finis	- €	- €
Marchandises	1 876 097 €	263 373 €
Total	1 876 097 €	263 373 €

Dépréciations des stocks et en-cours			
Postes (a)	Exercice N	Exercice N-1	Méthode utilisée pour le calcul de la dépréciation
Matières premières et autres approvisionnements	- €	- €	
Encours de production	- €	- €	
Produits finis	- €	- €	
Marchandises	- €	- €	
Total	- €	- €	

Note n° 6 – ETAT DES DEPRECIATIONS

Situations et mouvements (b) Rubriques (a)	Dépréciations à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la clôture de l'exercice (c)
<u>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</u>				
Frais de développement	- €	- €	- €	- €
Autres immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €
Avances et acomptes, en-cours	- €	- €	- €	- €
TOTAL (I)	- €	- €	- €	- €
<u>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</u>				
Terrains	- €	- €	- €	- €
Constructions TC1	- €	- €	- €	- €
Constructions TC2	- €	- €	- €	- €
Constructions TC3	- €	- €	- €	- €
Autres Constructions	- €	- €	- €	- €
Constructions, Installations générales	- €	- €	- €	- €
Installations techniques, matériel & outillage	- €	- €	- €	- €
Installations générales, aménagements divers	- €	- €	- €	- €
Matériel de transport	- €	- €	- €	- €
Matériel de bureau et informatique	- €	- €	- €	- €
Mobilier	- €	- €	- €	- €
Autres	- €	- €	- €	- €
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	- €	- €	- €	- €
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	- €	- €	- €	- €
TOTAL (II)	- €	- €	- €	- €
<u>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</u>				
Autres participations	- €	- €	- €	- €
Autres titres immobilisés (réfaction sur dotation)	- €	- €	- €	- €
Prêts et autres immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
TOTAL (III)	- €	- €	- €	- €
<u>STOCKS ET EN-COURS</u>				
Marchandises	- €	- €	- €	- €
TOTAL (IV)	- €	- €	- €	- €
<u>CREANCES</u>				
Clients douteux et litigieux	728 810 €	717 000 €	728 810 €	717 000 €
TOTAL (V)	728 810 €	717 000 €	728 810 €	717 000 €
TOTAL (I+II+III+IV+V)	728 810 €	717 000 €	728 810 €	717 000 €

(a) A développer si nécessaire selon la même nomenclature que celle du tableau des immobilisations.

(b) L'entité subdivise les colonnes en tant que de besoin.

(c) Le montant des dépréciations à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes.

Note n° 7 – ETAT DES DETTES

DETTES	MONTANT BRUT	DEGRÉ D'EXIGIBILITÉ		
		1 an au plus (2026)	à plus d'un an et moins 5 ans (2027 à 2030)	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	35 195 012 €	4 036 169 €	16 108 157 €	15 050 686 €
Emprunts et dettes financières divers	637 500 €	63 750 €	255 000 €	318 750 €
Avance de trésorerie				
Fournisseurs et comptes rattachés	16 622 765 €	16 622 765 €		
Dettes fiscales et sociales	17 195 528 €	17 195 528 €		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Dépôts des hébergés				
Autres dettes	4 360 036 €	4 360 036 €		
Produits constatés d'avance	243 075 €	243 075 €		
TOTAL	74 253 916 €	42 521 323 €	16 363 157 €	15 369 436 €
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

DÉTAIL DES DETTES FISCALES ET SOCIALES

Détail des charges à payer	Montants
1) Personnel	221 832 €
2) Organismes sociaux	5 017 563 €
3) Taxes dues sur les rémunérations	754 451 €
4) Dettes concernant les congés payés	6 885 982 €
5) Personnel autres charges à payer	4 315 699 €
TOTAL	17 195 528 €

DÉTAIL DES AUTRES DETTES

Détail des charges à payer	Montants
1) Liaison Groupe FDR	111 256 €
2) Liaison GCS Labo	1 281 424 €
3) Liaison GCS PUI	- €
4) Autres dettes	2 967 356 €
TOTAL	4 360 036 €

Dettes garanties par des sûretés réelles		
	Montant à la clôture de l'exercice	Montant garanti
CALYON 2007	2 619 540 €	- €
CALYON 2008	9 043 651 €	- €
CALYON 2009	6 799 486 €	- €
BFCC 2012	3 284 091 €	- €
SOCIETE GENERALE 2012	3 187 500 €	- €
BFCC 2015	740 986 €	370 493 €
CAISSE EPARGNE 2015	1 000 000 €	500 000 €
BFCC 2016	1 319 514 €	659 757 €
BFCC 2017	689 433 €	- €
BFCC 2020	1 280 579 €	384 174 €
BFCC 2020	1 921 871 €	576 561 €
SOCIETE GENERALE 2022	3 169 621 €	- €
PRÊT ASSOCIATIF FOCSS 2003	637 500 €	- €

Note n° 8 – TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Reclassement	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	14 754 720 €					14 754 720 €
Réserves	3 660 955 €					3 660 955 €
Report à nouveau	- 23 875 744 €		- 2 260 933 €			- 26 136 678 €
Excédent ou déficit de l'exercice	- 2 260 933 €		2 260 933 €		153 568 €	153 568 €
Situation nette	- 7 721 003 €	- €	- €	- €	153 568 €	- 7 567 435 €
Subventions d'investissement	20 675 058 €			- 634 328 €	- €	20 040 730 €
Provisions Réglementées						- €
						- €
TOTAL	12 954 055 €	- €	- €	- 634 328 €	153 568 €	12 473 295 €

Note n° 9 – TABLEAU DES PROVISIONS

RUBRIQUES (a)	Montant à l'ouverture de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : Reprise de l'exercice		Montant à la clôture de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>					
Provisions pour renouvellement immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges					
Provisions pour risques	1 345 768 €	2 620 667 €	83 262 €	- €	3 883 173 €
TOTAL (I)	1 345 768 €	2 620 667 €	83 262 €	- €	3 883 173 €
<u>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</u>					
Sur immobilisations :					
- incorporelles					
- corporelles					
- financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	728 810 €	717 000 €	728 810 €	- €	717 000 €
Sur autres débiteurs	35 269 €	35 269 €	- €	- €	70 538 €
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL (II)	764 079 €	752 269 €	728 810 €	- €	787 538 €
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)	2 109 847 €	3 372 936 €	812 072 €	- €	4 670 712 €
Dont dotations et reprises :					
- d'exploitation		3 372 936 €	812 072 €	- €	
- financières					
- exceptionnelles					

Note n° 10 – TABLEAU DES FONDS DEDIES

NATURE DES FONDS DÉDIÉS	Montant en début d'exercice	Dotation exercice	Reprise exercice	Reclassement	Montant en fin d'exercice
FONDS DEDIES					
Sur apports affectés	- €	- €	- €	- €	- €
Sous total apports affectés	- €	- €	- €	- €	- €
Aide investissement ARS Restructuration des sites	- €	- €	- €	- €	- €
Aide invest ARS (PMA/COVID)	752 898 €	- €	146 203 €	- €	606 695 €
Fonds dédiés liés à l'exploitation	1 521 280 €	1 750 521 €	609 695 €	- €	2 662 106 €
Sous total fonds dédiés sur subvention	2 274 179 €	1 750 521 €	755 898 €	- €	3 268 802 €
Don USP	- €	- €	- €	- €	- €
Don Tibériade	- €	- €	- €	- €	- €
Dons Groupe Hospitalier	3 613 307 €	807 546 €	479 720 €	- €	3 941 133 €
Dons des services	284 851 €	81 216 €	108 449 €	- €	257 618 €
Sous total fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	3 898 159 €	888 762 €	588 169 €	- €	4 198 751 €
TOTAL (I)	6 172 337 €	2 639 283 €	1 344 067 €	- €	7 467 553 €

Il est à noter qu'il n'existe pas de fonds dédiés non mouvementés depuis deux ans.

Note n° 11 – TABLEAU DES EMPRUNTS

ORGANISME	MONTANT	Date de fin de l'emprunt	Capital restant dû au 31/12/2024	Emprunts souscrits en 2025	Rembt capital 2025	Capital restant dû au 31/12/2025
CALYON 2007	6 000 000 €	01/09/36	2 741 379 €		121 839 €	2 619 540 €
CALYON 2008	20 000 000 €	01/09/36	9 464 286 €		420 635 €	9 043 651 €
CALYON 2009	14 500 000 €	01/09/36	7 115 741 €		316 255 €	6 799 486 €
BFCC 2012	8 500 000 €	27/04/34	3 670 455 €		386 364 €	3 284 091 €
SOCIETE GENERALE 2012	8 500 000 €	11/01/34	3 573 864 €		386 364 €	3 187 500 €
BFCC 2015	2 000 000 €	16/10/30	879 676 €		138 690 €	740 986 €
CAISSE EPARGNE 2015	3 000 000 €	25/11/30	1 200 000 €		200 000 €	1 000 000 €
BFCC 2016	3 000 000 €	29/10/31	1 523 035 €		203 521 €	1 319 514 €
BFCC 2017	2 000 000 €	12/09/29	858 164 €		168 730 €	689 433 €
BFCC 2020	2 000 000 €	10/02/35	1 412 637 €		132 058 €	1 280 579 €
BFCC 2020	3 000 000 €	10/04/35	2 119 750 €		197 880 €	1 921 871 €
SOCIETE GENERALE 2022	5 000 000 €	02/02/32	3 657 093 €		487 472 €	3 169 621 €
PRÊT ASSOCIATIF FOCSS 2003	1 275 000 €	31/12/35	701 250 €		63 750 €	637 500 €
TOTAL EMPRUNTS	78 775 000 €		38 917 328 €	- €	3 223 558 €	35 693 770 €

INTERETS COURUS NON ECHUS

138 741

TOTAL GENERAL**35 832 512**

Note n° 12 – TABLEAU D'ÉVOLUTION DE L'EFFECTIF

Définition : L'effectif annuel moyen est obtenu à partir des heures travaillées mensuellement pour l'ensemble des salariés, rapportées à un horaire de référence (151,67 heures pour le personnel non médical). Le tableau ci-dessous présente les ETP moyens annuels correspondant aux CDI, CDD, vacataires, internes, FFI et personnel mis à disposition sur le GH pour le personnel médical. Sont exclus les temps de formation, les allocations études.

	Etp travaillé moyen Annuel 2023	Etp travaillé moyen Annuel 2024	Etp travaillé moyen Annuel 2025	Ecart 2025 / 2024	
Sénior (dont médecin vacataires)	169,13	168,68	170,01	1,33	0,8%
FFI et Stagiaire Associé	4,91	6,64	11,68	5,04	
Personnel Médical	174,04	175,32	181,69	6,37	3,6%
Contrat d'apprentissage	8,48	9,11	11,57	2,46	
Stagiaire					
Total Contrats aidés + allocations + stagiaires	8,48	9,11	11,57	2,46	
Pers de Restauration & Transport	19,07	18,85	18,63	-0,22	
Perso. du parc automobile					
Perso. Informatique	17,38	18,06	17,06	-1,00	
Personnels techniques et ouvriers	11,32	12,49	12,37	-0,11	
Total Personnel techniques et ouvriers	47,77	49,40	48,06	-1,33	
Perso. administratifs	131,38	131,80	139,21	7,41	
Personnels de direction	11,54	9,47	11,77	2,30	
Secrétaires médicaux	72,04	71,04	65,47	-5,57	
Total Personnels de direction et administratifs	214,96	212,31	216,44	4,14	
ASD	148,03	153,31	158,22	4,91	
ASH & Magasiniers	70,45	69,71	67,52	-2,19	
Auxiliaires de puér.	24,26	25,16	25,15	-0,01	
Dietéticiens	2,18	2,66	3,04	0,38	
IADE	31,04	30,96	32,94	1,98	
IBODE	32,84	31,49	33,71	2,22	
IDE	200,30	216,55	214,59	-1,96	
Masseurs kinésithérapeutes	9,56	8,05	9,61	1,56	
Brancaardiens	31,88	33,07	33,77	0,70	
Personnels d'encadrement (Soins, Médico)	31,66	33,67	31,78	-1,89	
Psychologues	8,24	7,97	8,49	0,52	
Puéricultrices	3,24	4,46	5,16	0,69	
Sages-femmes y compris encadrement	39,29	40,73	43,60	2,88	
Total Personnels des services de soins	632,97	657,78	667,58	9,81	
Assistants de service social	6,16	5,41	6,27	0,86	
Total Personnels éducatifs et sociaux	6,16	5,41	6,27	0,86	
Manipulateurs d'électroradiologie	12,57	14,70	15,42	0,72	
Préparateur en pharmacie	10,81	10,37	10,68	0,31	
Techniciens de labo.	10,25	9,48	7,81	-1,67	
Total Personnels médico-techniques	33,63	34,54	33,91	-0,64	
Total Personnel Non Médical	943,97	968,55	983,84	15,29	1,6%
Total PM + PNM	1 118,01	1 143,87	1 165,53	21,66	1,9%
Intérim PNM	18,85	10,49	11,24	0,75	7,2%
Intérim PM	0,25	0,46	0,55	0,09	18,5%
Internes AP	45,50	47,67	48,33	0,66	1,4%
Total	1 182,61	1 202,48	1 225,65	23,17	1,9%
PNM Total	962,82	979,03	995,08	16,05	1,6%
PM Total	219,79	223,45	230,57	7,12	3,2%

L'évolution globale est +1,9 % en 2025, dont +1,6% pour le PM et +3% pour le PNM.

Note n° 13 – TABLEAU DE FLUX ENTRE ENTITÉS LIÉES

Les tableaux suivants présentent les flux financiers existant entre le GH et ses entités liées.

HOSPIDON

	2024	2025	Ecart 2025 vs 2024	Evol. 2025 vs 2024
(III) Mises à disposition de personnel par le GH à HOSPIDON	142 395,70 €	156 615,16 €	14 219,46 €	10,0%
(IV) Fonds versés au GH par HOSPIDON*	822 770,76 €	888 761,91 €	65 991,15 €	8,0%

* Ces fonds servent à la fois à financer des dépenses d'exploitation et des amortissements d'investisse

(I) Collecte totale de fonds par HOSPIDON	1 082 853,65 €	1 132 781,67 €	49 928,02 €	4,6%
(II) Charges internes à HOSPIDON	117 687,19 €	87 404,60 €	- 30 282,59 €	-25,7%
(III) Personnel mis à disposition par le GH facturé à Hospidon	142 395,70 €	156 615,16 €	14 219,46 €	10,0%
(IV) Collecte nette des frais de gestion internes et facturés par le GH (= (I) - (II) - (III))	822 770,76 €	888 761,91 €	65 991,15 €	8,0%
(IV) Fonds versés par HOSPIDON au GH	822 770,76 €	888 761,91 €	65 991,15 €	8,0%

GCS LCSH

	2024	2025	Ecart 2025 vs 2024	Evol. 2025 vs 2024
Facturations du GH au LCSH	2 018 468,00 €	1 827 595,48 €	- 190 872,52 €	-9,5%
Mises à disposition de personnel	1 509 588,00 €	1 343 152,48 €	- 166 435,52 €	-11,0%
Comptabilité & DRH	92 847,00 €	116 150,81 €	23 303,81 €	25,1%
Personnel médical	655 480,00 €	631 739,00 €	- 23 741,00 €	-3,6%
Personnel non médical	761 261,00 €	595 262,67 €	- 165 998,33 €	-21,8%
Loyer	200 000,00 €	200 000,00 €	- €	0,0%
Charges diverses	64 738,00 €	58 649,00 €	- 6 089,00 €	-9,4%
Transports de prélèvements	27 500,00 €	- €	- 27 500,00 €	-100,0%
Amortissements d'investissements	16 443,00 €	21 154,00 €	4 711,00 €	28,7%
Remboursement emprunt	200 199,00 €	204 640,00 €	4 441,00 €	2,2%

Facturations du LCSH au GH	3 196 729,67 €	3 100 984,30 €	- 95 745,37 €	-3,0%
Mises à disposition de personnel	487 875,00 €	475 825,74 €	- 12 049,26 €	-2,5%
Personnel médical			- €	
Personnel non médical	487 875,00 €	475 825,74 €	- 12 049,26 €	-2,5%
Prestation d'analyses biologiques	2 708 854,67 €	2 625 158,56 €	- 83 696,11 €	-3,1%

Personnel non médical net compte (758315) au GH	273 386,00 €	119 436,94 €	- 153 949,06 €	-56,3%
---	--------------	--------------	----------------	--------

Note n° 14 – INFORMATIONS RELATIVES AUX FILIALES ET PARTICIPATIONS

Informations financières Filiales et participations	Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus (4)		Montant net des prêts et avances consentis par la société (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)	Observations
			Brute	Nette						
1. GCS LCSH	15 000 €	49,76%	4 500 €	4 500 €	- €	- €	11 611 647 €	62 407 €	- €	Comptes 2024 Parts 2025
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au 1			N/A	N/A	N/A	N/A			N/A	
A. Total des filiales			4 500 €	4 500 €	- €	- €			- €	
1. GIE IRM	169 032 €	40%	360 €	360 €	- €	- €	1 949 687 €	27 435 €	- €	Comptes 2025
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au 1			N/A	N/A	N/A	N/A			N/A	
B. Total des participations			360 €	360 €	- €	- €			- €	
C. Total des filiales et des participations (A + B)										

Note n° 15 – OPERATIONS NON INSCRITES AU BILAN

Informations au titre des opérations non inscrites au bilan				
Nature de l'opération	Montant des risques et avantages attendus de l'opération		Garanties données	Autres informations
N/A	N/A	N/A	N/A	N/A